



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Observatoire de la petite entreprise
de la FCGA* n° 36,
en partenariat avec la Banque Populaire**

Les « tops » et les « flops » des TPE en 2009 !

Secteur par secteur, profession par profession, tour d'horizon des « tops » et des « flops » des petites entreprises de l'artisanat, du commerce et des services en 2009. Une enquête exclusive de la FCGA, réalisée en partenariat avec la Banque Populaire.

<http://www.fcga.fr/pages/espacepresse/linfo.php?t=1>

Toutes activités confondues, le chiffre d'affaires des petites entreprises enregistre un recul de 2,6 % en 2009. Comparativement à l'année 2008 (+0,6 %), l'indice d'activité des TPE perd deux points. Affaiblie par la récession, l'activité des artisans, commerçants et prestataires de services indépendants se détériore nettement par rapport à l'année précédente.

Même si 2008 avait déjà été une année médiocre, les petites entreprises limitaient toutefois les dégâts en résistant vaillamment à la crise. En 2009, dans la plupart des professions, la dégradation s'accroît. Sur les 12 secteurs analysés, 9 sont en régression absolue et 3 seulement améliorent relativement leurs performances par rapport à l'année précédente.

Avec -0,3 % (contre -1,6 % en 2008), le secteur CHR, tiré par le formidable dynamisme de l'hôtellerie de plein air (+9,4 %) se redresse mais ne sort pas la tête de l'eau. Même constat dans la culture et les loisirs (+0,2 %, contre -0,3 % en 2008) : la bonne forme des débitants de tabac (+2,6 %) ne suffit pas à redonner sa vigueur à l'ensemble du secteur. Seule activité en hausse plus significative (+1,8, contre +1,2 % en 2008), la santé caracole en tête de ce palmarès 2009 des TPE.

Au total, ce sont 56 professions de l'artisanat, du commerce et des services qui sont passées au crible dans cette étude exclusive FCGA-Banque Populaire. D'où la grande disparité des performances constatées au sein d'un même secteur d'activité.

Tour d'horizon chiffré et commenté.

LE PALMARÈS 2009

Les Tops

SUR LE PODIUM

1. L'hôtellerie de plein air : +9,4 %

Après une année 2008 décevante (-0,6 %), l'hôtellerie de plein air enregistre une spectaculaire progression d'activité en 2009 : +9,4 %. C'est, de très loin, le plus fort taux de croissance relevé parmi les 56 professions analysées. Avec 100 millions de nuitées par an, les campings, mobil-homes et autres bungalows représentent aujourd'hui la première forme d'hébergement touristique marchand selon une étude du cabinet Xerfi.

2. La poissonnerie artisanale : + 3 %

En deuxième position, toutes professions confondues, les poissonniers indépendants confirment leur retour en force dans le monde du commerce de détail alimentaire. Une première : en 2009,

c'est même la seule activité du secteur en croissance (+3 %) ! Contre toute attente, les poissonniers font mieux que tous les autres professionnels des métiers de bouche.

3. Les entreprises de nettoyage : +2,9 %

Sur la troisième marche du podium, avec un chiffre d'affaires en hausse de près de 3 % (contre +1,5 % en 2008), les entreprises de nettoyage réalisent la plus forte progression d'activité du secteur des services. Évalué à 10 milliards d'euros, le marché de la propreté regroupe 17 000 entreprises et emploie 400 000 personnes.

4. Les débitants de tabacs journaux et jeux : +2,6 %

Les buralistes font pratiquement jeu égal avec les entreprises de nettoyage. Ils enregistrent une légère progression d'activité par rapport à l'année précédente : +2,6 % (contre +2 % en 2008). Fragilisée par l'augmentation des prix des cigarettes, censée enrayer la progression du tabagisme, la profession aborde l'avenir avec prudence.

EN FORME

Les autres professions dont le chiffre d'affaires s'améliore (timidement toutefois pour la plupart d'entre elles) par rapport à l'année 2008. Même si les taux sectoriels sont supérieurs à l'indice global d'activité des TPE (-2,6 %), les progressions enregistrées en 2009 demeurent très faibles :

- Les pharmaciens : +1,5 % (contre +1,3 % en 2008)
- Les opticiens lunetiers : +1,3 % (contre -1,6 % en 2008)
- Les magasins de mercerie-lingerie-laine : +1,2 % (contre -1 % en 2008)
- Les hôtels restaurants : +0,7 % (contre -2 % en 2008)
- Les magasins de jouets et jeux : +0,6 % (contre -7,5 % en 2008)
- Les détaillants en chaussures : +0,5 % (contre -1,6 % en 2008)
- Les boutiques de vêtements enfants : +0,4 % (contre -0,9 % en 2008)
- Les magasins de meubles : +0,2 % (contre -3 % en 2008)

Les Flops

DANS LE ROUGE

1. La vente et la réparation moto : -9,6 %

Après une année 2008 déjà très difficile (-5,7 %), les commerces de vente et réparation de motocycles accélèrent leur marche arrière en 2009 : -9,6 %. Selon une étude du site de référence www.moto-net.com, la barre des 200 000 immatriculations a failli ne pas être franchie l'année dernière. « À titre de comparaison en 2008, 237 695 motocycles avaient été immatriculés en France, soit une baisse de -15,9 % pour un nombre de jours ouvrables comparable (253 en 2008 et 252 en 2009) et 5 "jours d'ouverture de concessions" en moins », précisent les auteurs de l'enquête.

2. Les agences immobilières : -9,1 %

Même si leur situation est moins préoccupante qu'en 2008 (-14,6 %), les professionnels de la transaction immobilière ne parviennent pas encore à sortir la tête de l'eau. Entre décembre 2008 et novembre 2009, la baisse des transactions de logements est toujours aussi marquée : -16 % par rapport à la période allant de décembre 2007 à novembre 2008. Soit environ 575 000 opérations, un nombre insuffisant pour relancer le marché et l'activité dans les agences.

3. La maçonnerie artisanale : -8,7 %

C'est la plus forte baisse d'activité dans le secteur du bâtiment. Traditionnellement vigoureuse, la profession est confrontée à l'importante dégradation du marché de l'entretien-rénovation. La fonte des carnets de commandes plombe les trésoreries des petites entreprises de maçonnerie et fragilise aussi l'emploi dans le métier. A la fin de l'année 2009, le service Conjoncture de la CAPEB enregistrait 7 trimestres consécutifs de recul dans la profession.

4. Les carreleurs : -8,6 %

Entamée en 2008 (-3,8 %), la baisse d'activité s'aggrave en 2009 dans les entreprises de carrelage. Un sérieux revers pour les professionnels de la céramique et des faïences dont le niveau de chiffre d'affaires est très sensible à l'indice de confiance des consommateurs. Les dépenses d'aménagement et d'embellissement de l'habitat ont effectivement tendance à se réduire rapidement en situation de crise.

ET AUSSI

La vente et la réparation de cycles (-7,3 % contre +5,2 % en 2008), le transport de marchandises (-6 % contre +0,1 % en 2008,) les magasins de bimboloterie-cadeaux-souvenirs

(-4,3 % contre -0,8 % en 2008), **les entreprises de terrassement-travaux publics** (-4,1 % contre +8,7 % en 2008), **les artisans électriciens** (-3,9 % contre +5,9 % en 2008), **la vente et la réparation auto** (-3,9 % contre +2,3 % en 2008), **les horlogers-bijoutiers** (-3,6 % contre -1,2 % en 2008), **les commerces de fruits et légumes** (-3,1 % contre 0 % en 2008)...



AVIS • D'EXPERT

Christiane COMPANY,

Présidente de la FCGA

« Dans cette tourmente, les TPE résistent tout de même et se battent chaque jour pour pérenniser leur activité. Il faut saluer leur courage et leur abnégation : elles font face à leur responsabilités de manière exemplaire ! »

Méthodologie de l'Observatoire

Tous les mois, près de 70 centres de gestion agréés (CGA), répartis sur l'ensemble du territoire national, transmettent les chiffres d'affaires, rendus anonymes, de leurs adhérents à la Fédération. Les indices d'activité sont calculés chaque trimestre, à partir des chiffres d'affaires d'un échantillon de 15 000 petites entreprises de l'artisanat, du commerce et des services. L'évolution des activités est pondérée par le nombre d'entreprises recensées par l'INSEE dans chaque secteur considéré. Un questionnaire est parallèlement adressé chaque trimestre à plus de 1000 petites entreprises représentatives, permettant d'établir le baromètre du moral des dirigeants et de leurs intentions d'investissement et de recrutement.



La Fédération des centres de gestion agréés en bref...

400 000 petites entreprises (TPE) et 114 Centres de Gestion Agréés (CGA)

92 % des entreprises nationales ont moins de 10 salariés

50 % des TPE imposées au BIC sont adhérentes à un CGA

Grâce à l'adhésion à un CGA, le revenu imposable de l'entreprise n'est pas majoré de 25 % !

Le réseau FCGA créé en 1978, c'est aussi 2 000 000 d'emplois salariés et non salariés, 70 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 6 000 experts-comptables correspondants.

Les CGA, structures associatives de proximité, constituent un pôle remarquable de conseils collectifs : aide à la gestion, formation et prévention fiscale. Les TPE bénéficient d'une offre pédagogique attractive (les CGA sont parmi les premiers centres formateurs de la petite entreprise avec 500 000 heures annuelles de formation).

La FCGA forme un réseau d'information et d'assistance aux TPE présent sur l'ensemble du territoire national et capitalise une expertise économique et sociale reconnue de la petite entreprise. Elle dispose d'outils d'observation et d'analyse particulièrement fiables qui alimentent régulièrement une base de données statistiques très performante.



Les Banques Populaires en bref...

Créées par et pour les entrepreneurs, les Banques Populaires sont aujourd'hui les acteurs clés de l'économie régionale et encouragent l'audace de tous ceux qui entreprennent. Première banque des PME et banque de référence des petites entreprises artisanales et commerciales, le réseau des Banques Populaires est constitué de 18 Banques Populaires régionales, de la CASDEN Banque Populaire et du Crédit Coopératif. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la bancassurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. La Banque Populaire, avec 9 500 000 clients (dont 3 600 000 sociétaires) et 3 430 agences, fait partie du 2e groupe bancaire en France : le Groupe BPCE. Banques de référence de la petite entreprise, les Banques Populaires sont les partenaires de 360 000 artisans commerçants, soit un artisan sur trois et un commerçant sur quatre. Partenaire des principaux réseaux d'accompagnement et 1er distributeur de prêts à la création d'entreprise avec une part de marché de 27,5 %, le réseau Banque Populaire finance plus de 70 000 projets chaque année. Afin de mieux répondre aux besoins des TPE, les Banques Populaires s'appuient sur le réseau des 28 sociétés de caution mutuelle artisanales (Socama) partenaire du Fonds européen d'investissement permettant de proposer aux entrepreneurs et aux repreneurs des prêts sans caution personnelle. En 2009, les Socama ont garanti plus de 28 000 prêts pour un montant de 765 millions d'euros et gère un encours global de 2,4 Md€.

Contacts presse

FCGA **Guyline Bourdouleix** **01 42 67 80 62**

BPCE **Christine Françoise** **01 58 40 46 57**

gbourdouleix@fcga.fr

christine.francoise@bpce.fr